Cure d'hydrocele.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

le sr. andré de cette ville, (lunéville), agé de 23 ans et demi, portoit une hydrocèle au côté gauche du scrotum, depuis 10 à 11 années. il ne sçait à quoi en faire remonter l'origine : car les progrès primitifs de cette indisposition furent si lents, et si peu perceptibles, qu'il resta au moins cinq ans, sans soupçonner autre chose, si non que la bourse gauche étoit plus grosse que l'autre, par faveur ou jeu de la nature : mais, passé ce temps, le mal parvint à un degré, qui, joint au tiraillement du cordon spermatique lorsque le paquet n'étoit pas dans une situation commode, commença à l'inquiéter. loin de chercher du soulagement, il prit le soin possible pour dérober la connoissance de son état. ce ne fut qu'au mois d'août 1767 que je lui fis la ponction en présence de mr. perret premier chirurgien du feu Roi de pologne. le volume de la tumeur étoit considérable, et faisoit craindre une complication fâcheuse. il ne se trouva cependant qu'une légère affection du testicule, qui, ou son gorgement, sans doute par la macération à la quelle il avoit été exposé, avoit un peu plus que le volume naturel. nous tirâmes une liqueur claire et citrine à la quantité d'environ une pinte ; après quoi nous lui fîmes appliquer, pendant dix jours, des compresses imbibées de bon vin aromatique. au bout de ce temps nous nous apperçumes qu'il y avoit déjà de la nouvelle eau épanchée. nous lui fîmes encore trois autres ponctions, à la distance de six mois l'une de l'autre, qui nous donnèrent, à peu près, une égale quantité de liquide que la première. le même topique fut employé : mais au quatrième ou cinquième jour un nouvel amas d'eau se faisant appercevoir, nous jugeâmes de la nécessité où seroit le malade de recourir à une autre voie pour sa guérison. au mois de mai dernier, (1769), il résolut de subir l'opération pour la cure radicale : mais nous ne voulumes rien faire, sans au paravant vous avoir consulté. ensuite de vos avis, nous lui pratiquâmes une dernière ponction, le premier juillet. les eaux écoulées, nous nous disposâmes à faire l'injection ordonnée, avec un bon vin, dans le quel avoient infusé chandement, pendant trois jours, des roses de provins. après les premières gouttes portées dans le sac, par le moyen de la canule du trois-quarts, il dit ressentir une douleur si vive, que nous fûmes obligés de lui laisser un moment de relâche : après quoi nous remplîmes à peu près la cavité de la liqueur aromatique, que nous y laissâmes pendant trois heures ; celle-ci évacuée, nous en injectâmes une seconde fois ; et au bout de trois autres heures une troisième encore ; que nous eûmes soin de faire sortir exactement, après qu'elle eut séjourné autant que chacune des deux premières ; puis nous appliquâmes le cataplasme au vin aromatique, que vous nous aviez recommandé. le lendemain le testicule, qui, la ponction faite, pouvoit être gorgé à un tiers en sus du volume de son compagnon, fut porté à six fois au moins de sa grosseur naturelle, * et est resté cinq semaines en cet état, sans augmenter ni diminuer. pendant ce temps nous faisions toujours appliquer le cataplasme, deux fois le jour, jusqu'au vingt cinquième, que nous avons comminemé à faire usage de l'eau de chaux, tant en cataplasmes qu'en compresses : la partie étoit soutenue par un bandage approprié. dans

---

* c'est sans doute le trop long séjour de l'injection qui a porté le testicule à ce volume, parceque nous n'avions pas compris que vos trois injections et ablutions du sac se faisoient successivement : ce qui, s'il eut été pratiqué ainsi, ou bien que la liqueur eut peu séjourné, n'auroit pas porté le testicule à un pareil volume. ces simples injections et ablutions, sans séjour, auroient-elles suffi aussi pour guérir une

le cours de la sixième semaine, la résolution à commencé à se faire imperceptiblement, et est parvenue au point que le testicule est moins gros que lors de la ponction, et actuellement, au terme de près de quatre mois, il est tout au plus à un cinquième au dessus de son volume naturel, avec espérance qu'il diminuera encore, sans qu'on s'apperçoive qu'il y ait une goutte d'eau épanchée. l'eau de chaux a été employée jusqu'à la fin de septembre, auparavant en cataplasmes, et en compresses seulement pendant le cours de ce mois, parceque le malade se promenoit et sortoit. il n'a pris aucuns remèdes intérieurs, excepté deux purgations : ayant observé un régime exact, tant du côté des alimens que de celui du repos : enfin il est parfaitement guéri, comme il y a lieu de l'espérer, par une méthode, dont la publication est un vrai présent à faire à l'humanité.

Saucerotte

maladie aussi ancienne : et l'inconvéniant du gorgement considérable, qui n'a point eu de suites fâcheuses, n'est-il pas préférable à celui de manquer la cure, si les injections, sans séjour de la liqueur, n'étoient pas assez efficaces? c'est à vous et à l'académie d'en juger.

écritte à M. Louis

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE